

**COMPOSITION DU BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)  
DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DU TARN-AMONT  
(15 MEMBRES)**

<b>COLLÈGE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, DE LEURS GROUPEMENTS ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX</b>
<u>Président</u> : M. Nicolas LEFÈVÈRE, délégué du Parc naturel régional des Grands Causses
<u>Premier vice-président</u> : M. Michel VIEILLEDENT, maire de la commune d'Ispagnac
<u>Second vice-président</u> : M <sup>me</sup> Madeleine MACQ, maire de la commune de Revens
M. Christian BOUDES, adjoint au maire de la commune de Montjoux
M. Paul DUMOUSSEAU, conseiller communautaire de la communauté de communes de Millau-Grands Causses
M. Hubert GRANIER, délégué du Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses
M. Alain MALCLÈS, conseiller municipal de la commune de Bédouès
M. Pierre PANTANELLA, conseiller régional de Midi-Pyrénées
<b>COLLÈGE DES USAGERS, DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS, DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DES ASSOCIATIONS CONCERNÉES</b>
Chambre départementale d'agriculture de l'Aveyron
Fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDAAPPMA) de l'Aveyron
Fédération pour la vie et la sauvegarde du pays des Grands Causses
Union départementale des associations familiales (Udaf) de la Lozère
<b>COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT ET DE SES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS INTÉRESSÉS</b>
Direction départementale des territoires (DDT) de la Lozère
Direction départementale des territoires (DDT) de l'Aveyron
Agence de l'eau Adour-Garonne